Pays basque : un passeur de migrants, membre d'une association humanitaire, condamné à 1 an de prison

28/01/2022 à 21h30



Un an de prison, dont huit mois ferme ont été prononcés par le tribunal de Bayonne, ce jeudi 27 janvier, à l'encontre d'un passeur de migrants qui se faisait payer pour les transporter d'Irun à Bayonne. L'homme était militant d'une association humanitaire aidant les déboutés du droit d'asile.

Il avait été arrêté à Ascain, le 30 novembre 2021, par les policiers du groupement d'investigation sur l'immigration illégale. Une unité de la police aux frontières d'Hendaye, dirigée par le capitaine Benoit. Mathieu, 51 ans, transportait dans sa petite voiture trois étrangers en situation irrégulière. Les migrants illégaux avaient été pris en charge à Irun, et moyennant **150 euros par personne**, étaient conduits jusqu'à Bayonne.

(…) Le prévenu se présente avant tout comme une personne qui veut faire le bien : *"Je veux les aider, et si j'ai pris de l'argent c'est pour couvrir les frais d'essence".* Des propos qui ne pouvaient que faire réagir l'accusation.

Le procureur de la République Marc Mariée a répliqué : *"450*

euros pour 37 kilomètres, de quoi bien couvrir les frais en effet”. Le représentant du parquet de Bayonne a également dénoncé un *“système bien rodé”. “Du professionnalisme caché derrière la générosité”.*

(…) Son père a aussi dirigé l’association Cimade (qui aide les migrants) de Bayonne pendant plusieurs années jusqu’en 2018.

France Bleu